
GROUPE « ENSEMBLE POUR FONTENAY »

**Pascale Duplan, José Guntzburger, Sylvie Lours, Zineb Simon,
Annie Sommier.**

-
- > Courrier : en mairie groupe des élus « Ensemble pour Fontenay »
 - > E-mail : pduplan@fontenay-aux-roses.fr; jguntzburger@fontenay-aux-roses.fr;
slours@fontenay-aux-roses.fr; zsimon@fontenay-aux-roses.fr; asommier@fontenay-aux-roses.fr
-

Budget 2011 de Sud de Seine

Cette année, les intercommunalités se voient attribuer la part départementale de taxe d'habitation et les parts départementale et régionale de taxe foncière sur les propriétés non bâties car elles sont les plus grosses perdantes de la suppression de la taxe professionnelle.

Les nouvelles dispositions réduisent leur autonomie fiscale et l'origine des ressources provient plus des ménages et moins du secteur économique. En outre, elles s'accompagnent d'une baisse des compensations fiscales de l'État

Malgré cela, le budget 2011 de Sud de Seine a été présenté avec une capacité d'auto-financement stable. Les charges de personnel constituent toujours le poste dont la variation doit être maîtrisée. Cependant, sa hausse, cette année liée à l'ouverture de l'espace insertion, ne peut qu'être approuvée. Il en est de même du recrutement des chargés de mission « développement économique » et « Développement durable » et nous avons particulièrement apprécié le démarrage des dispositifs d'expertise et de coordination du CLIC.

Les principales dépenses d'investissement financent la réhabilitation ou la construction de piscines, l'éclairage public, les subventions d'équipement notamment l'enterrement de conteneurs.

Le conseil communautaire a par ailleurs fixé son taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2011 en légère augmentation. Cela participera à l'amélioration toujours recherchée de l'élimination et de la revalorisation des déchets ménagers. Le groupe des non-inscrits a voté ce budget car il permet le prolongement des actions déjà engagées et le financement de nouvelles compétences : un espace insertion regroupant les services liés à l'insertion et à l'emploi des allocataires du RSA, les médiathèques et les théâtres offrant ainsi un plus large choix d'activités culturelles.